

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF2863

présenté par

M. William, M. Baptiste, Mme Bellay, M. Califer, M. Naillet, M. Philippe Brun, M. Bouloux,
M. Baumel, M. Oberti, Mme Mercier, Mme Pantel, Mme Pirès Beaune et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Outre-mer »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.